

La formation d'accompagnateur randonnée de niveau 2 permet d'encadrer des randonnées pédestres avec possibilités de nuitée en extérieur.

Public et Prérequis

- Être âgé de 18 ans minimum
- Être licencié à la FFEPGV
- Pratiquer régulièrement la randonnée pédestre
- Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- Être titulaire de l'Accompagnateur Randonnée Niveau 1 ou diplôme équivalent
- Avoir réalisé (à minima) 5 randonnées de niveau 1 en responsabilité

Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations. Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.

Objectifs de la formation

- Organisation des sorties dans le cadre d'une association EPGV
- Conduire un groupe de pratiquants en sécurité en lien avec le niveau 2 de randonnée
- Maîtriser les règles de sécurités liées à l'environnement de la randonnée et les dispositifs en cas d'accident
- Planifier et encadrer une randonnée de niveau 2, en toute sécurité

Contenus

- Utilisation des outils et moyens d'orientation (boussole, GPS, altimètre ...)
- Approfondissement de la lecture de carte (courbes de niveaux, légendes ...)
- Les projections UTM
- Travail sur l'azimut et la triangulation
- Adéquation entre la légende des cartes et le relief du terrain
- La cotation de niveau 2 : effort – technique – risque
- Les différentes applications

Moyens techniques et pédagogiques

- Alternance d'apports de connaissances et de mise en pratique sur le terrain
- Formation centrée sur la pratique en lien avec les compétences d'accompagnateur
- Individualisation de l'accompagnement afin de répondre aux besoins et aux attentes des accompagnateurs

Outils de Formation

- Manuel de formation

Directeur de formation, Formateur et/ou Intervenants

- Formatrice : Céline MARLOT
- Accompagnateur de Moyenne Montagne : Fabrice LAIR

Modalité de validation

- Feuilles de présence et d'émargement
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Evaluation formative : situations interactives et mises en situation pratique

Modalités de certification

- Avoir planifié à minima 4 randonnées (2 en reconnaissance et 2 encadrées)
- Remettre les 4 fiches techniques de randonnée
- Action d'orientation

Diplôme remis

- Certificat fédérale « Accompagnateur Randonnée niveau 2 »

Points forts

- Possibilité d'organiser et encadrer en sécurité des sorties sur des itinéraires variés et répertoriés nécessitant une reconnaissance pour un effectif limité à 15 personnes avec la présence d'un serre-file expérimenté
- Possibilité d'organiser des randonnées sur plusieurs jours

Date(s), lieu(x) et volume horaire

- 35 h en centre au Col d'Ornon + 04 h en distanciel
- Du 24 au 28 avril 2023 et retour en distanciel le 12 ou 14 septembre 2023

Nombre de participants

- 12

Date limite d'inscription

- 1 mois avant le début de la formation, vos dossiers doivent être validés par votre CODEP avant envoi

Frais de formation

- Frais d'inscription : 20 euros
- Frais pédagogiques : 331.5 euros
- Frais annexes (transport, hébergement, restauration) : à la charge du stagiaire

Renseignements et inscription

Comité Régional EPGV Auvergne Rhône-Alpes – Antenne Formation

Domaine de la Brunerie – 180 boulevard de Charavines -38500 VOIRON
Tel : 04.76.66.92.33 -Email : formation.aura@comite-epgv.fr
SIRET : 402 339 394 00056 - Déclaration d'activité n° /83630362363